



## Comité Technique Local Val d'Oise du 24 juin 2014

### *Compte-rendu des représentants CGT*

Présents CGT : Sandrine Delpont, Dominique Dubois, Barbara Géhan, Christophe Flaux.

Ordre du jour :

1. Départementalisation des procédures collectives (pour avis)
2. Présentation du DUERP et du PAP 2013-2014 (pour information)
3. Questions diverses (pour information)

Répartition des sièges du CTL depuis les élections du 20 octobre 2011 : CGT 3 sièges, Solidaires 4 sièges, FO 3 sièges.

#### **1. Départementalisation des procédures collectives (pour avis)**

Au 01/09/2014, la direction prévoit la mise en place d'un service qui s'occupera uniquement des procédures collectives, dont la gestion est pour le moment assurée par les SIE et qui sera rattaché au PRS de Cergy (pôle de recouvrement spécialisé).

Les élus CGT sont intervenus pour demander :

- à combien d'équivalents temps plein, la direction avait évalué ce travail en SIE ?

La direction a répondu que la DG estimait qu'il fallait un emploi pour un flux de 200 dossiers par an. Le flux a été évalué à un peu moins de 400 dossiers pour le 95, soit à peu près 2 emplois. La direction a décidé de prévoir 3 emplois.

Les chiffres de la DG sont-ils le reflet de la réalité ? Nous craignons que cela ne soit suffisant.

- C'est un emploi du SIE de Garges Centre qui va être transféré dans ce nouveau service. Le collègue de Garges Centre ne souhaite pas suivre sa mission à Cergy. Comment la direction compte-t-elle gérer cette situation ?

La direction a répondu que effectivement, aucun collègue de Garges affecté aux procédures collectives n'a demandé à suivre sa mission à Cergy. En conséquence, le poste dans le nouveau service sera proposé au mouvement local. S'il est pourvu par un(e) collègue ayant déjà les compétences, pas de problème, sinon, des formations seront proposées en septembre octobre.

Par ailleurs, il y aura certainement du renfort EDRA/ERD pour l'équipe dédiée pour la mise en route de la cellule.

Sur ce point les élus CGT ont rappelé que les besoins en renfort n'étaient pas tous jugés prioritaires par la direction, notamment, pour la trésorerie de St Leu Franconville lors de son installation au SIP de St Leu !

- la mise en place de cette cellule nécessite un réaménagement de la salle de repli de l'accueil de Cergy. Le réaménagement proposé sur le plan du document de travail ne semble pas

correspondre à la réalité : il prévoit des bureaux collés aux murs là où il y a des radiateurs et au-dessus desquels il y a des fenêtres, qui une fois ouvertes, présentent un danger (se cogner).

La direction a répondu que des bureaux collés aux radiateurs ne posaient pas de problèmes, que dans d'autres endroits du bâtiment, une même configuration se présentait notamment pour les fenêtres. Le plan a été fait avec l'encadrement du SIP, mais s'il pose problème, elle retravaillera sur d'autres alternatives.

Les élus CGT ont rapporté l'inquiétude des agents de l'équipe Accueil qui craignent que leur zone de repli soit transférée à terme dans l'espace qui est utilisé actuellement pour les vacataires du SIP Sud pendant la campagne IR.

La direction a répondu qu'il existait d'autres espaces qui pouvaient être utilisés pour les vacataires.

**Vote CGT : contre**

**Vote solidaires et FO: abstention**

## **2. Présentation du DUERP et du PAP 2013-2014 (pour information)**

Ce point ayant déjà été largement débattu en CHSCT, aucune question supplémentaire n'a été posée dans le cadre de ce CTL.

## **3. questions diverses**

### **3.1 saisie des 2042**

Sur la campagne 2014, il y a entre 6 et 7% de télédéclarants supplémentaires ; 81% des déclarations saisies.

### **3.2 la situation de Sarcelles**

Suite à la dégradation de véhicules de collègues dans le parking sous-terrain et à une agression de contribuable devant la Trésorerie/Recette des Finances, les agents sont inquiets.

- Concernant la sécurité du parking, la direction va installer de nouvelles caméras. En attendant, elle va faire renouveler le bail pour les 8 places de parking de l'ancienne trésorerie suite à un recensement auprès des agents. Nous avons demandé à terme la construction de box en nombre suffisant et assez grands dans le parking du site RF/Trésorerie.
- Suite à notre demande, elle assure qu'elle remboursera tous les frais de réparation des préjudices subis par les agents dans le parking de la recette des finances de Sarcelles.
- Il a été suggéré l'installation d'une temporisation de la gâche de la porte d'accès au rez-de-chaussée de la recette des finances/trésorerie. La Direction dit que c'est à l'étude, mais affirme qu'en tout état de cause, il faudra toujours que l'ouverture et la fermeture de cette porte en début et fin de journée se fasse manuellement.

### **3.3 Restructuration de services**

La fermeture de la trésorerie de Vigny est prévue pour le 01/01/2015.

Le transfert des services SPL et recouvrement Impôts de Garges et Sarcelles est prévu au 01/01/2015.